

3E
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des fusillés de la résistance
92800 Puteaux
Société en cours de constitution

STATUTS

LA SOUSSIGNEE :
Madame TRITAR Sana née MERCHAOUI ;
Demeurant 54 rue des Bartoux 92150 Suresnes ;
Née le 11 juillet 1985 à Tunis (Tunisie) ;
De nationalité Française ;
Mariée ;

A établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1 - Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2 - Objet

La société a pour objet ;

Services logistiques pour les cabinets médicaux et autres professionnels libéraux ;

Mise à disposition de moyens logistiques voir LOCATION / VENTE / ACHAT pour le bon fonctionnement médical, paramédical ou libéral : (téléphonie, application, affichage, internet, réseau informatique etc....)

Service de télé secrétariat : prise de rendez-vous, modification, renouvellement d'ordonnance, prise de note pour le professionnel

Développement d'outils digitaux gestion/ management et commercialisation,

Formation des agents d'accueil et des assistants médicaux,

Conseils en aménagement des locaux

Service de nettoyage des locaux

Service de conciergerie :

- Récupération de colis et leur envoi
- Récupération de courriers et leur envoi
- Envoi et récupération de vêtements, linges, à la blanchisserie
- Services de coursier
- Organisation d'évènement (crémaillères, cérémonie d'ouverture, réceptions professionnelles/personnelles, mise en valeur saisonnière...)

Mise à disposition de véhicule voire LOCATION / VENTE / ACHAT pour déplacement sans chauffeur

Assistance sur l'équipement des cabinets médicaux et non médicaux

Gestion des services logistiques essentiels au bon fonctionnement des locaux et de leurs activités (achats consommables et non consommables, gestion de factures... etc.)

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3 - Dénomination

Sa dénomination sociale est 3E.

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots : « Société à responsabilité limitée » ou des initiales : « SARL », de l'énonciation du capital social ainsi que du numéro d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au : 6 rue des fusillés de la résistance 92800 Puteaux.

Il peut être transféré par décision de l'associée unique.

Article 5 - Durée

La société a une durée de 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6 - Apports

Madame TRITAR Sana apporte et verse à la société une somme totale de 1 000 euros.

La somme totale versée, soit 1000 euros a été déposée le 2 octobre 2024 au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à *BNP PARIBAS*, agence de *PUTEAUX* ainsi qu'en atteste un Certificat de ladite Banque.

Madame TRITAR Sana réalise le présent apport pour son compte personnel et est en conséquence seul propriétaire des parts sociales qui lui sont attribuées en rémunération de son apport.

Article 7 - Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de 1 000 euros divisé en 1000 parts de 1 euros chacune, intégralement libérées.

La libération du surplus, à laquelle il s'oblige, interviendra en une ou plusieurs fois sur décision du gérant.

Article 8 - Gérance

La société est gérée par son associée unique :

Madame TRITAR Sana,

Née le 11 juillet 1985 à Tunis (Tunisie)

Demeurant : 54 rue des Bartoux 92150 SURESNES

Article 9 - Décisions de l'associé

L'associée unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10 - Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1 Octobre 2024 et finit le 30 Septembre 2025

Par exception, le premier exercice sera clos le 30 Septembre 2025.

Article 11 - Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associée unique Gérante. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes. Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associée unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12 - Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

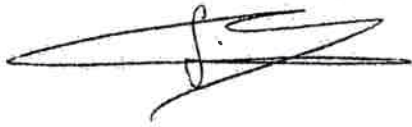
Article 13 - Frais et formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la Société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Puteaux,
le 6 Janvier 2025
En 4 exemplaires.

Le 6/1/25
La
a été

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Le 6/1/25
La
a été